

DIPLOME DU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat Technologique établi le 10 JUILLET 1992
par le Président du Jury, enseignant à l'Université,

Le Diplôme du Baccalauréat Technologique

en ELECTRONIQUE (F2)

est conféré à MONSIEUR DELPEY PATRICE VINCENT

né(e) le 04 AVRIL 1971

à COGNAC (0116)


pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

R E F R A N Ç A I S E
F R A N Ç A I S E
R E F R A N Ç A I S E

Pour expédition conforme :

Le Secrétaire général de l'Académie

Pour le Secrétaire Général et par délégation
Le Chef de la Division des Examens


J.-P. BARBIER

Signature du titulaire :



Fait à TOULOUSE

Pour le Ministre de l'Éducation Nationale et par délégation :

Le Recteur de l'Académie

Signé : PHILIPPE JOUTARD

le 10 JUILLET 1992

N° 166900270092